



## **Municipalité de la Commune de L'Isle**

### **Préavis No 02/2025 Au Conseil communal**

Demande d'un crédit de CHF 487'000.-  
pour le bouclage et l'extension du réseau CAD,  
ainsi que le remplacement de la chaudière  
d'appoint

Délégué municipal

M. Claude Rosat, Municipal

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,  
Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit de 487'000.00 CHF pour financer l'extension et le bouclage du réseau de chauffage à distance (CAD), ainsi que le remplacement de la chaudière d'appoint à gaz par un modèle plus performant et adapté aux besoins futurs.

## **1. Préambule**

Depuis plusieurs années, la Municipalité s'engage à garantir que les installations du réseau de chauffage à distance (CAD) à bois, restent modernes et fonctionnelles. Ceci notamment afin de s'aligner sur la stratégie énergétique nationale qui vise une transition vers des énergies durables et une réduction de la dépendance aux énergies fossiles. Ainsi, en 2021, un accumulateur de chaleur a été installé (préavis 09/2021), marquant une étape importante dans cette démarche.

En 2023, un audit technique complet du réseau CAD et de ses installations a été réalisé par un bureau d'ingénieur spécialisé. Ce diagnostic, essentiel pour planifier l'extension du réseau, a permis d'identifier les travaux nécessaires à effectuer, afin d'assurer la pérennité des infrastructures et de permettre une vision à long terme.

Afin de mettre en œuvre une partie de ces travaux, le Conseil communal, lors de sa séance de juin 2024, avait accordé un crédit de CHF 74'500 à la Municipalité par le biais du préavis 04/2024 intitulé « Remplacement du système informatique gérant le réseau de chauffage à distance (CAD) et du système de dégazage et de compensation de la pressurisation ». Comme le mentionnait cet intitulé, ces interventions consistaient à moderniser le système de gestion informatique du réseau CAD et à remplacer divers équipements de sécurité.

Le présent préavis vise à réaliser les travaux restants qui ont identifiés et préconisés par l'audit technique réalisé en 2023 par le bureau d'ingénieur.

Les travaux projetés sont :

- Le bouclage et l'extension de la zone Est du réseau, par la pose de conduites sur une distance d'environ 300 mètres, reliant la chaufferie au réseau existant sur la route des Mousses
- Le remplacement de la chaudière d'appoint à gaz qui fait également office de chaudière de secours en cas de dérangement technique ou de maintenance sur les chaudières à bois

## **2. Aspects techniques**

### **2.1. Bouclage et extension de la zone Est du réseau**

L'annexe jointe présente le tracé prévu pour le bouclage, reliant les conduites en attente à la chaufferie. Celui-ci empruntera les rues suivantes :

- La rue de la Chargeaulaz
- La partie inférieure de la Rue des Tigneuses
- La route des Mousses, afin de permettre un raccordement aux conduites existantes.

Outre les éléments mis en avant précédemment, le bouclage et cette extension permettront de :

- Renforcer la fourniture de chaleur aux usagers situés dans le secteur en bout de réseau, notamment en direction de la grande salle et BASECO ;
- Offrir aux riverains situés le long du tracé la possibilité de se raccorder au réseau de chauffage à distance (CAD), notamment dans la partie inférieure du quartier des Tigneuses ;
- Alimenter les anciens locatifs qui se situent le long de la route des Mousses ;
- Garantir une meilleure régularité de la distribution de la chaleur sur l'ensemble du réseau

Les conduites principales auront un diamètre nominal de 80 cm. (DN 80), capables de transporter une puissance de 800 kW.

## 2.2. Remplacement de la chaudière d'appoint et de secours

Actuellement, le réseau CAD utilise une chaudière à gaz de 160 kW, principalement pour couvrir les pics de demande calorifique, notamment le matin et le soir. Cependant, cette chaudière est désormais obsolète et sous-dimensionnée, ce qui l'empêche de remplir efficacement sa fonction. Avec l'ajout d'un accumulateur de chaleur de 20 m<sup>3</sup>, son rôle est devenu encore plus limité, notamment lors des périodes de grand froid.

Ainsi le remplacement par une nouvelle chaudière à gaz de 500 kW permettra :

- De disposer d'une puissance suffisante pour répondre efficacement aux pics de demande calorifique, notamment lors des périodes de grand froid ;
- De garantir une solution de secours fiable et adaptée en cas de panne ou de maintenance des chaudières à plaquettes de bois

## 3. Aspects financiers

### 3.1. Coûts des travaux

Les dépenses prévisionnelles pour ces travaux s'élèvent à CHF 487'000.00 TTC. Ce montant, basé sur les offres reçues, se décline comme suit :

Désignation	Montants TTC
Génie civil, maçonnerie	CHF 180'000.00
Fourniture pour conduites	CHF 70'000.00
Travaux de soudures et manchonnage	CHF 99'000.00
Sous-station	CHF 8'300.00
Fourniture et mise en place chaudière	CHF 74'000.00
Electricité, raccordements intérieurs, relevés	CHF 12'000.00
Divers et imprévus (~10%)	CHF 43'700.00
<b>Total TTC</b>	<b>CHF 487'000.00</b>

### 3.2. Couverture de l'investissement

Le montant total à investir sera entièrement couvert par les revenus générés par le réseau CAD. En effet, il s'agit d'un compte affecté dont les coûts sont intégralement financés par ses propres revenus. À noter que les taxes de raccordement perçues auprès des propriétaires souhaitant se raccorder, dans le cadre des travaux, s'élèveront à CHF 119'000.00 (tarification 2025).

De plus, la vente d'énergie supplémentaire, estimée à environ 180'000 kWh/an pour les nouveaux bâtiments raccordés, générera sur la base du prix actuel de vente du kWh, un chiffre d'affaires annuel additionnel d'environ CHF 30'000.00.

### 3.3. Financement

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes ou par l'emprunt.

Selon les nouvelles normes d'amortissement ressortant du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) entré en vigueur au 1er janvier 2024, la durée d'amortissement obligatoire est de 30 ans.

## 4. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE L'ISLE

- Vu le préavis n° 02/2025 relatif à la demande de crédit de CHF 487'000.00 TTC pour le bouclage et l'extension du réseau CAD, ainsi que le remplacement de la chaudière d'appoint ;
- Après avoir pris connaissance du rapport des commissions chargées d'étudier cet objet ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour le bouclage et l'extension du réseau CAD, ainsi que le remplacement de la chaudière d'appoint ;
- D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 487'000.00 TTC ;
- De financer ce montant par les liquidités courantes ou par l'emprunt.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 février 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

La Secrétaire rempl. :



Anne-Lise Rime

Catherine Masson

Annexe : plan



# Guichet cartographique cantonal

**EN NOIR :** Tracé de la conduite projetée (300 m.)

Raccordements parcelles privées

**EN VERT :** Conduites CAD existantes

